

*Bulletin d'information et de réflexion sur notre environnement.*Population mondiale le 1^{er} janvier 2025 : 8 188 889 000 personnes

Réserve naturelle de la Baie-des-Brises (3^e partie)

VOISINAGE ENFIN SÉCURISÉ! Par J.-M. Latreille

Résumé

Les deux dernières éditions de *L'intendant* ont exposé et décrit le problème suscité par l'urbanisation récente de la périphérie sud de la Réserve naturelle de la Baie-des-Brises (RN). Sur une distance de plus de 1 km, 41 nouvelles propriétés se sont installées à proximité de la RN dans un milieu forestier humide après déboisement et remblai du milieu humide sur une hauteur de 1 à 2 mètres dont le talus, dans plusieurs cas, a empiété sur la RN. Le déboisement total jusqu'à la limite de la réserve naturelle a isolé les arbres contigus aux nouvelles propriétés. Ces arbres, privés soudainement du support de leurs congénères, sont ainsi déstabilisés et deviennent menaçants pour les bâtiments, cabanons, piscines, maisons et les personnes. CIEL, l'organisme propriétaire de la RN, a dû agir en citoyen responsable et prendre les mesures préventives qui s'imposaient dans les circonstances.

Les autorisations

Les articles de ces deux derniers numéros de *L'intendant* ont fait état du long cheminement administratif complexe, pointilleux et onéreux des demandes d'autorisation aux deux niveaux de gouvernement. Finalement, en février 2024, après avoir fourni un rapport d'expert démontrant la dangerosité évidente des arbres de la RN bordant les 41 nouvelles propriétés, nous avons obtenu le feu vert pour procéder aux travaux de création d'une lisière préventive de 20 m. de largeur sur une distance de plus de 1 km.

Remise

Toutefois, l'autorisation finale nous est parvenue trop tard pour procéder avant la date limite du 15 février fixée par le Ministère de l'Environnement. Nous avons donc été obligés de remettre ces travaux à une date ultérieure qui se situerait entre le 1^{er} octobre 2024 et le 15 février 2025. Au début d'octobre 2024, nous avons été informés par le contracteur forestier qu'il avait une disponibilité pour effectuer les travaux dans la semaine débutant le 7 octobre 2024.

Les travaux

C'est avec efficacité que les travaux ont été effectués les 7 et 8 octobre grâce à l'utilisation d'un

CIEL est un organisme de bienfaisance fondé en 1996
No enr. organisme de bienfaisance : 87573 8221 RR0001

appareil performant appelé « émondeuse-tronçonneuse ». En deux jours, la zone tampon préventive a été créée sur une largeur de 20 mètres comme prévu en respectant au maximum les conditions énoncées dans les certificats d'autorisation. Au début des arbres non identifiés comme dangereux ont été coupés mais le tir a été corrigé et, grâce à l'intervention de nos bénévoles, le reste des travaux s'est effectué de façon plus ciblée.

Dans le voisinage, un certain nombre de personnes se sont dites déçues par ce changement soudain de paysage sur la RN bordant leur arrière-cour. Mais la plupart ont bien compris que cette zone tampon a été réalisée pour assurer leur protection et en même temps la pérennité de la RN.

Conclusion

En conclusion, grâce à la réalisation de ces travaux préventifs, CIEL peut prétendre avoir atteint plusieurs objectifs :

- l'existence même de la RN de la Baie-des-Brises n'est plus menacée à court terme;
- l'organisme CIEL, propriétaire de la RN, a assumé son rôle de citoyen responsable;
- la sécurité du voisinage de la RN est assurée;
- le sol de la zone traitée reverdira à court terme redonnant aux voisins de la RN un paysage agréable à regarder;
- ce nouvel écosystème à l'orée de la forêt de la RN produira un habitat propice à accueillir diverses espèces d'oiseaux et favorisera le développement d'une intense biodiversité adaptée à ce milieu.



Nous tenons à remercier les bénévoles de CIEL qui ont consacré de leur temps pour assurer la surveillance des travaux et la sécurité sur les lieux de travail.

ciel@ciel-eco.com www.ciel-eco.org
4985, montée Quesnel, Saint-Anicet, J0S 1M0

Invitation publique à une marche dans le boisé du *Secteur Jean-Luc-Génier de la RN du Coteau-de-la-Riv.-La Guerre*

Rappelons que le 16 septembre 2023, une invitation de CIEL à une marche dans le boisé de la RN du Boisé-des-Julien à Salaberry-de-Valleyfield s'est avérée un succès en accueillant 45 personnes qui, selon les commentaires reçus, avaient beaucoup apprécié leur immersion en pleine nature.

Cette année, CIEL a récidivé en lançant une invitation publique à une marche dans le sentier situé à la limite est (2 km) du *Secteur J.-L.-G. de la RN du Coteau-de-la-Riv.-La Guerre*. Le hasard a fait que, de nouveau, 45 personnes ont inscrit leur nom sur la liste des présences à cette marche. Ce succès est attribuable à la préparation minutieuse de l'événement par les bénévoles de CIEL qui, en plus d'agir comme guides pour les marcheurs, avaient préalablement installé quelques 85 petits panneaux informant sur l'identité d'autant d'espèces de plantes ligneuses et herbacées tout au long du parcours.



Un des 85 petits panneaux d'identification d'espèces.



Bénévoles de CIEL présents à la marche :
Robert Poupard, Pierre Léger, Denise St-Germain,
JML, Francine Poupard, Jean-Luc Génier, Paulette
Castagnier

De courts arrêts à la plupart des panneaux ont permis à Daniel Leblanc de fournir aux marcheurs des informations botaniques sur les diverses espèces identifiées sur les panneaux.

Nous tenons à remercier les bénévoles de CIEL qui ont agi comme guides pour les marcheurs lors de cette excursion en forêt : Daniel Leblanc, Jean-Luc Génier, Monique Fournier, Denise St-Germain et Pierre Léger.



Un groupe de marcheurs le 28 septembre 2024



Daniel Leblanc donnant des informations botaniques sur les espèces végétales identifiées

REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES

Le conseil d'administration, au nom de tous les membres de CIEL, tient à remercier tous les bénévoles qui, au cours des derniers mois, ont participé à diverses activités, révélant ainsi la vitalité de notre organisme.

Entretien des sentiers sur les RN : Daniel Leblanc, Jean-Luc Génier, Roger Robidoux, Gilles Hébert, Francine Poupard, Robert Poupard, Pierre Cuierrier et Pierre Léger.

Présences hebdomadaires à notre kiosque au marché fermier de Huntingdon entre le 26 juin et le 16 octobre 2024 : Huguette Poirier, Paulette Castagnier, Monique Fournier et Pierre Léger.

Surveillance des travaux forestiers préventifs à la RN de la Baie-des-Brises les 7 et 8 octobre 2024 : Daniel Leblanc, Jean-Luc Génier, Maurice Caron, Agathe Sauvé, Yves Lefebvre et Pierre Léger.

Mise à jour de notre site internet : Marc Léger

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ÉMÉRITE DE CIEL

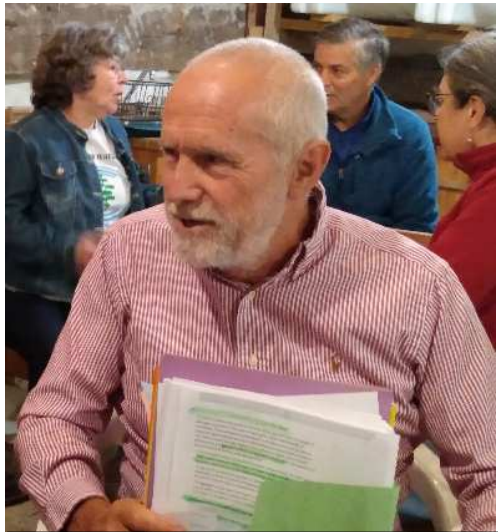
Suite à une proposition de membres de CIEL, notre conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 avril dernier, a adopté une résolution à l'effet de nommer le Docteur Daniel Leblanc membre émérite de CIEL. Cette nomination a été entérinée et a pris effet lors de notre AGA du 9 juin 2024.

Le Docteur Leblanc a fait carrière en médecine familiale à Salaberry-de-Valleyfield en offrant ses services à la population de la vaste région du Suroît. Pendant 44 années, jusqu'à sa retraite en 2022, il a pratiqué des soins en cabinet, des soins hospitaliers et intensifs ainsi que des soins obstétricaux.

Daniel est membre de notre CA depuis 24 ans et agit comme bénévole à plusieurs titres, y compris ce qui concerne l'entretien des sentiers. Il est féru de botanique avec un intérêt particulier pour les arbres à noix.

Il a agi comme conférencier à plusieurs reprises lors de notre AGA (*Le problème des tiques dans le sud-ouest du Québec* en juin 2015; *Aménagement forestier et biodiversité* en juin 2017 ; *La biodiversité et la santé par les arbres à noix* en juin 2024). Ses présentations ont toujours été très instructives et très appréciées par les membres présents. Le Dr Leblanc est la 8^e personne à devenir membre émérite de CIEL Son nom a été inscrit sur la plaquette souvenir

affichée dans notre salle de réunion.



Daniel Leblanc à l'AGA de CIEL le 9 juin 2024

OPÉRATION VISIBILITÉ



Le CA portant fièrement les nouveaux gaminets lors de leur réunion du 17 juillet 2023

L'an dernier, à la suggestion de Pierre Léger, Monique Fournier a fait imprimer une centaine de gaminets à l'effigie du logo de CIEL. Ensemble, ces deux membres de CIEL ont financé l'opération et distribué les chandails, dont 90 unités ont déjà trouvé preneur. Les derniers exemplaires encore disponibles sont de grandeur XL. De plus, comme ils l'avaient planifié, ils ont fait don à CIEL du profit entier de cette vente.

Une initiative réussie et appréciée. Merci aux « acheteurs supporteurs! »

« POUR LA SUITE DU MONDE »

Le mouvement « *Pour la suite du monde* » réunit de vastes secteurs de la société québécoise comprenant une cinquantaine d'organisations dont des organisations syndicales, environnementales et communautaires représentant plus de 2 millions de personnes toutes mobilisées autour d'une vision démocratique de la transition environnementale et sociale.



Salaberry-de-Valleyfield, le 27 septembre 2024
Photo : JOURNAL ST-FRANÇOIS

Ce mouvement a planifié la tenue, le 27 septembre 2024, de manifestations dans une vingtaine de villes du Québec dont la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. CIEL a été sollicité par l'organisme MARE (*Mouvement d'action régional en environnement*) pour participer à cette manifestation qui s'est déroulée à la Place des Tisserands. Nous avons répondu à cet appel en y déléguant deux représentants, soit Pierre Léger qui a distribué des dépliants informatifs de notre organisme et un membre de notre CA Daniel

Leblanc. Daniel a pu s'adresser à la centaine de manifestants pour leur expliquer la vocation de CIEL et parler de l'importance des territoires de conservation de la nature pour assurer la suite du monde.